

DECLARATION DES MAIRES A L'ISSUE DU 1^{er} FORUM DES MAIRES ET ELUS LOCAUX D'AFRIQUE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Nous, Maires et Elus Locaux d'Afrique, Réunis à Bamako au Mali, ce 11 Février 2018, A l'occasion du 1^{er} Forum des Maires et élus locaux d'Afrique sur l'Eau et l'Assainissement, Organisé en marge du 19^e congrès et Exposition internationale de l'Association Africaine de l'Eau,

Déclarons ce qui suit :

Considérant les dictons selon lesquels L'eau c'est la vie et l'Assainissement c'est la dignité et la santé,

Considérant que l'Accès à l'eau et l'assainissement est un droit humain reconnu dans la charte universelle des droits de l'homme auxquels la plupart de nos pays africains ont souscrit

Considérant que l'accès durable pour tous à l'eau et aux services d'assainissement d'ici à l'horizon 2030 est un des objectifs clé des objectifs du Développement Durable (ODD) auxquels nos pays Africains sont engagés,

Considérant qu'un des outils stratégiques dont la plupart de nos pays déploie pour s'assurer de l'atteinte de ses objectifs à

l'échelle locale est la politique de décentralisation des services de base dont l'eau et l'assainissement,

Réalisant que l'assainissement et la sécurité de l'eau sont des facteurs clés du développement sociopolitique et économique de l'Afrique,

Convaincu que sans ressources matérielles, financières et humaines en quantité et en qualité suffisante pour la mise en œuvre de nos politiques de développement ;

Edifiés de ce que le développement des partenariats Nord-sud et Sud-Sud à travers différents canaux de réseautage constitue un des leviers importants pour le renforcement des capacités des acteurs locaux à travers le benchmarking et les partenariats par pairs,

Formulons les recommandations suivantes :

1. Créer le Réseau Africain des Maires pour l'Eau et l'Assainissement
2. Instituer l'organisation à fréquence annuelle du Forum des Maires et élus locaux d'Afrique sur l'Eau et l'Assainissement
3. Promouvoir l'adhésion à l'Association Africaine de l'Eau les communes des pays africains dont la législation confère aux municipalités les compétences de l'eau et de l'assainissement.

4. Susciter auprès des acteurs du secteurs de l'eau et de l'assainissement en Afrique dont le Conseil Africain des Ministres en Charge de l'Eau (AMCOW) et desPartenaires Techniques et Financiers internationaux les efforts de plaidoyer, d'appui technique et financier pour accompagner les communes dans leur volonté d'être des acteurs de premier plan pour l'atteinte des ODD en matière d'eau et d'assainissement
5. Inviterles gouvernements africains à accélérer la mise en œuvre des politiques de décentralisation des services de base dont l'eau et l'assainissement et les accompagner des transferts des ressources humaines, matérielles et financières conséquentes ;

Désignons les Maires suivants : Maire du District de Bamako (Mali), le délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé (Cameroun), le Maire de Kampala (Ouganda) le Maire de Lusaka et le Maire de Durban (Afrique du Sud) pour le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations,

Sollicitons l'Association Africaine de l'Eau pour nous accompagner dans la mise en œuvre de ce réseau jusqu'à ce qu'il devienne auto-opérationnel.

Fait à Bamako, le 15 Février 2018